

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE DE RAMATUELLE
BUDGETS ANNEXES :
BUDGET PRIMITIF 2021 – ASSAINISSEMENT
BUDGET PRIMITIF 2021 – CAVEAUX
BUDGET PRIMITIF 2021 – ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE
BUDGET PRIMITIF 2021 – PARKINGS

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. Priorités du budget
- III. La section de fonctionnement
- IV. La section d'investissement
- V. Budgets annexes : assainissement, caveaux, énergie photovoltaïque, parkings

I. Le cadre général du budget

Dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe, codifié par l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet : <https://ramatuelle.fr/> après visa de la Préfecture.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le détail a été proposé en commission des finances du 30/03/2021 et voté le 13/04/2021 par le conseil municipal.

II. Priorités du budget

Il a été bâti sur les objectifs suivants :

- Inscription prudente des recettes en lien avec la crise du COVID 19
- Poursuite de la non augmentation de la fiscalité
- Maintien de l'encours de la dette
- Engager les projets conformément aux promesses électorales prises en 2020

III. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 17 854 000 €, pour mémoire elle était de 13 688 000 € en 2020 (y compris les décisions modificatives présent en cours d'exercice).

III.1 Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses réelles de fonctionnement pour 2021 (soit + 4.10% sans le virement à la section d'investissement et sans les opérations d'ordre), se répartit de la façon suivante :

Chapitre	BP+DM 2020	BP 2021	Variation en €
011 - Charges à caractères général	3 604 190,00 €	3 659 170,00 €	54 980,00 €
012 Charges de personnels, frais assimilés	5 110 000,00 €	5 470 000,00 €	360 000,00 €
014 - Atténuations de produits	1 263 733,00 €	1 263 733,00 €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	1 462 417,00 €	1 488 238,00 €	25 821,00 €
Total des dépenses de gestion courante	11 440 340,00 €	11 881 141,00 €	440 801,00 €
66 - charges financières	161 485,00 €	146 820,00 €	- 14 665,00 €
67 - charges exceptionnelles	27 000,00 €	13 580,00 €	- 13 420,00 €
022 - Dépenses imprévues	70 000,00 €	137 500,00 €	67 500,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 698 825,00 €	12 179 041,00 €	480 216,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 963 675,00 €	5 649 200,00 €	3 685 525,00 €
042 - opérat° ordre transfert entre sections	25 500,00 €	25 759,00 €	259,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 989 175,00 €	5 674 959,00 €	3 685 784,00 €
TOTAL	13 688 000,00 €	17 854 000,00 €	4 166 000,00 €

Les charges de gestion courante en augmentation de 54 980 € due :

- aux nouveaux contrats de prestation de service pour le balisage dont une partie devient écologique
- aux travaux d'entretien des véhicules, de la voirie, des bâtiments.
- à l'augmentation de la redevance appelée par l'Etat pour l'occupation du Domaine Public Maritime, dont l'aide sur la part fixe passe de 25% à 10%.

Les charges de personnels en hausse de 360 000 € : création de 4 nouveaux postes aux services : juridique, finance, technique et écoles, remplacement poste pour poste afin d'assurer la continuité des services offerts à la population.

Les charges financières : La baisse est due à la renégociation de 23 emprunts.

Le virement à la section d'investissement en hausse de 3 685 525 € : s'explique principalement par une hausse des recettes liées à l'occupation du domaine public,

III.2 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes réelles de fonctionnement pour 2021 (soit -19.69% sans le résultat reporté de 2020), se répartit de la façon suivante :

Chapitre	BP + DM 2020	BP 2021	Variation en €
013 - Atténuations de charges	- €	1 700,00 €	1 700,00 €
70 - Produits services, domaine et ventes	3 442 400,00 €	4 798 800,00 €	1 356 400,00 €
73 - Impôts et taxes	7 372 950,00 €	8 048 500,00 €	675 550,00 €
74 - Dotations et participations	517 550,00 €	416 000,00 €	- 101 550,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	445 700,00 €	503 000,00 €	57 300,00 €
Total des recettes de gestion courante	11 778 600,00 €	13 768 000,00 €	1 989 400,00 €
77 - Produits exceptionnels	196 759,60 €	154 354,62 €	- 42 404,98 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	11 975 359,60 €	13 922 354,62 €	1 946 995,02 €
042 - Opérations d'ordre	- €		- €
002 - Résultat reporté	1 712 640,40 €	3 931 645,38 €	2 219 004,98 €
TOTAL	13 688 000,00 €	17 854 000,00 €	4 166 000,00 €

Produits des services, domaine et ventes : Une augmentation de 1 356 400 € qui s'explique principalement par le montant de l'aide consentie par la commune aux différents acteurs économiques du tourisme pour faire face au COVID 19.

Impôts et taxes : L'augmentation s'explique avec une prévision à la hausse de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, la commune ayant déjà encaissée au moment du vote du budget un montant identique à la prévision budgétaire de 2020. En ce qui concerne la taxe de séjour, la prévision reste identique à celle de 2020 en prévision d'une année encore marquée par la pandémie. Il faut noter le maintien des taux sur la fiscalité directe locale identique depuis 2017 (hors impact du transfert du taux du département), et une prévision de l'augmentation des bases fiscales de 2% sur la taxe foncière.

Dotations et participations : Les dotations de l'Etat sont en constantes baisses depuis 2011. Nous sommes passés de 1 243 752 € en 2010 à 10 000 € en 2021. Pour 2021 la commune perd encore 61 000 € par rapport à 2020. On notera également une baisse des aides de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) pour la crèche et le centre de loisirs.

Autres produits de gestion courante : Location des immeubles, hausse due aux nouvelles locations liées à la maison de santé, et à la location de 2 nouveaux appartements.

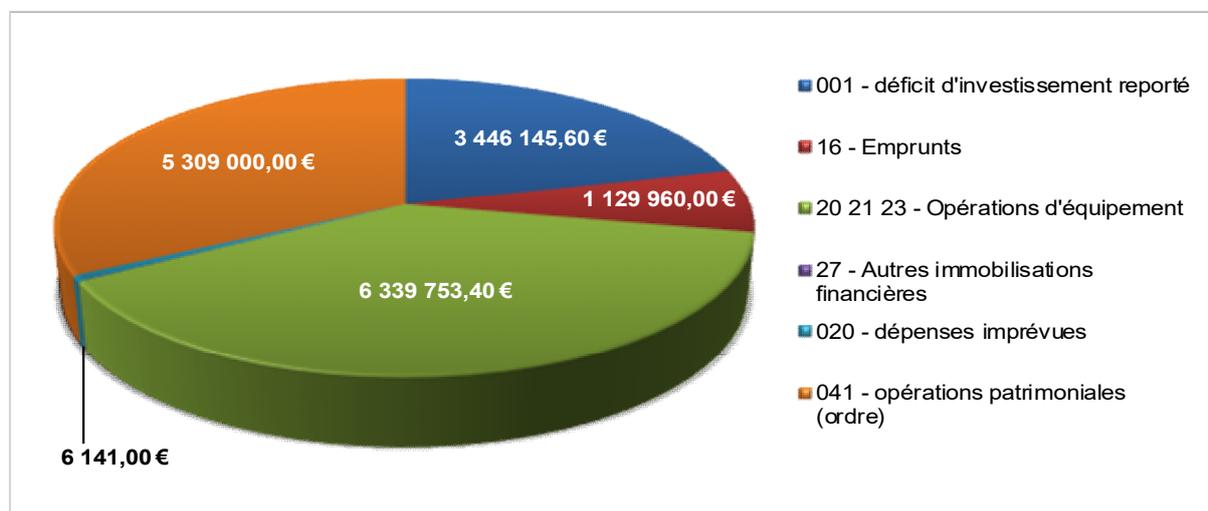
Résultat de fonctionnement reporté : excédent de la section de fonctionnement 2020 repris sur l'exercice 2021.

IV. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 16 331 000 €, pour mémoire elle était de 14 515 078 € en 2020 (y compris les décisions modificatives présent en cours d'exercice)

IV.1 Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - BP 2021

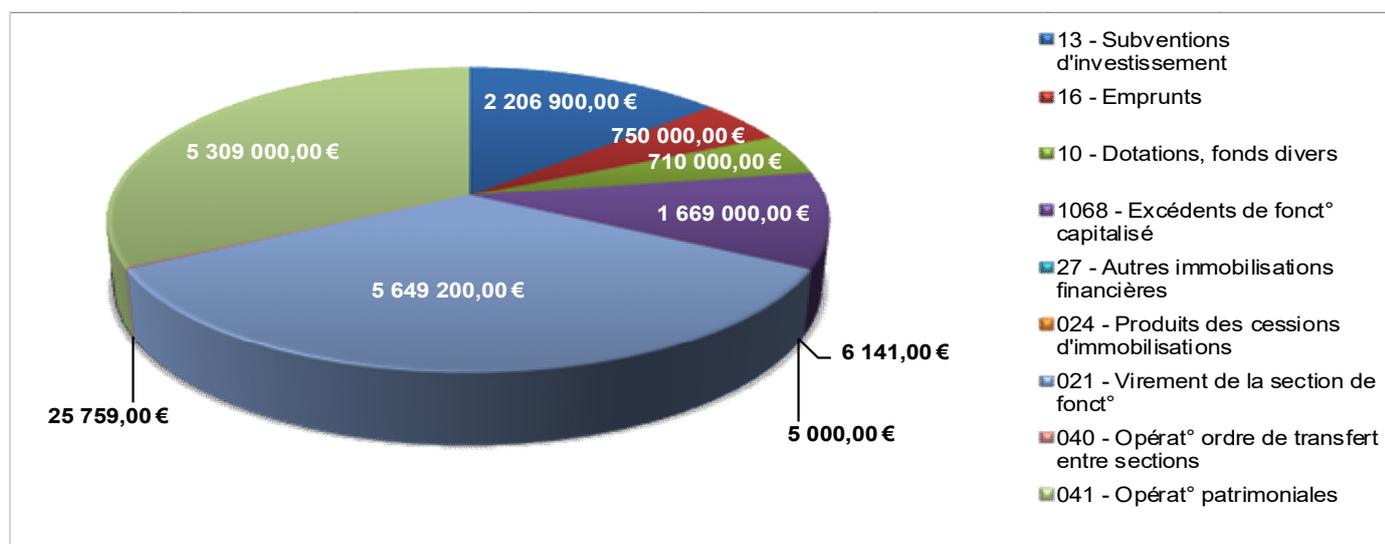


Les principaux projets de l'année 2021 sont :

- Poursuite du programme travaux de voirie : 260 000 € (rappel + 320k€ en fonctionnement)
- Aménagement plage de pampelonne (créations de 3 sanitaires publics, construction du poste de secours à Patch) : 1 360 000 €
- Aménagement des parkings Patch, Tahiti et gros vallat : 2 169 000 €
- Reprise du programme mise en accessibilité handicapés : CCAS, chapelle Ste-Anne, moulin de paillass, office du tourisme, mairie, bibliothèque : 55 000 €
- Rénovation du groupe scolaire G.Philipe 1^{er} tranche rénovation énergétique 423 000€, suivront 2 autres tranches en 2022-2023 pour l'accessibilité et l'embellissement.
- Redynamisation du village : une 1^{ère} phase d'études concernant l'aménagement de la place de l'ormeau, la piétonisation : 160 000 €
- Création d'un hangar à la ferme agricole : 80 000 €
- Création d'un WC automatique rue Victor Léon: 40 000 €
- Travaux sur le réseau d'éclairage public : 74 800 €
- Acquisition de 4 véhicules, 1 camion benne, 1 pick-up, 1 scooter, 1 quad : 90 000 €
- Réfection du platelage bois extérieur du centre de loisirs 3^{ème} tranche : 40 000 € (3 tranches 2019-2021 de 40 000 € chacune)
- Matériels, mobiliers divers : 139 000 €

IV.2 Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – BP 2021



Les recettes sont constituées par :

- Le FCTVA et la taxe d'aménagement : 710 000 €
- Les Subventions d'investissement : 2 206 900 € dont :
 - Maison de santé : 201 400 €,
 - Aménagement plage de pampelonne : projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional : 1 976 600 €,



- Rénovation chapelle Ste-Anne 10 000 €
- Achats liés à la Covid 19 : 18 900€
- Cessions d'immobilisations : 5 000 € (véhicules)
- Dépôts et cautionnements reçus et versés : 6 000 €
- Emprunt d'équilibre : 750 000 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 669 000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 5 649 200 €
- Recettes d'amortissement : 25 700 €

V. Les budgets annexes

Ils sont distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante. Ce sont des SPIC (Service Public Industriel et Commercial) qui doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, parkings,...). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Ce budget retrace l'activité du service assainissement collectif de la commune

ASSAINISSEMENT		BP 2020	BP 2021
Section de fonctionnement	Dépenses	900 000,00 €	922 000,00 €
	Recettes	900 000,00 €	922 000,00 €
Section d'investissement	Dépenses	1 125 500,00 €	1 263 942,00 €
	Recettes	1 125 500,00 €	1 263 942,00 €

Ce budget retrace la vente des caveaux et columbariums dans le cimetière communal

CAVEAUX		BP 2020	BP 2021
Section de fonctionnement	Dépenses	76 075,51 €	83 474,00 €
	Recettes	76 075,51 €	83 474,00 €
Section d'investissement	Dépenses	33 753,00 €	41 026,00 €
	Recettes	33 753,00 €	41 026,00 €

Ce budget retrace les frais de fonctionnement ainsi que la production électrique des panneaux photovoltaïque qui se trouvent sur la toiture du Centre Technique Municipal de bonne terrasse. Chaque année grâce à ces panneaux la commune injecte environ 42 000 kWh d'électricité verte dans le réseau EDF.

ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE		BP 2020	BP 2021
Section de fonctionnement	Dépenses	57 300,00 €	53 800,00 €
	Recettes	57 300,00 €	53 800,00 €
Section d'investissement	Dépenses	62 000,00 €	70 000,00 €
	Recettes	62 000,00 €	70 000,00 €

Ce budget retrace l'activité du service parkings payant de la commune. Ils fonctionnent avec la saisonnalité d'avril à octobre. Ils sont situés à l'arrière de la plage de pampelonne et à l'escalet.

PARKINGS		BP 2020	BP 2021
Section de fonctionnement	Dépenses	763 300,00 €	699 500,00 €
	Recettes	763 300,00 €	699 500,00 €
Section d'investissement	Dépenses	161 915,00 €	549 487,00 €
	Recettes	161 915,00 €	549 487,00 €